

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE ANNEE 2017

Depuis de nombreuses années, les collectivités du Bassin de Bourg-en-Bresse sont engagées dans une **politique climat-énergie volontariste**. Un Plan climat-énergie territorial (PCET) a été lancé et décliné dès 2009 au sein de l'ex-Syndicat Mixte de développement du Bassin de Bourg-en-Bresse (Cap3B) et ses EPCI membres. Ainsi, l'ex-Bourg-en-Bresse Agglomération (BBA) détient un programme d'actions Plan climat depuis 2012 et l'ex-Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse a validé pour sa part un Agenda 21.

En outre depuis 2016, le bassin de Bourg-en-Bresse est labellisé Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) par le Ministère de la transition énergétique et solidaire.

Suite à la fusion des 7 EPCI et de Cap 3B au 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse se doit de valider un **Plan climat air-énergie territorial (PCAET)** au plus tard le 31 décembre 2018. Le conseil communautaire a officiellement engagé cette élaboration le 27 septembre 2017.

Le présent rapport présente de façon non exhaustive les actions emblématiques dans le domaine du développement durable et de la transition énergétique engagées en 2017 par la collectivité.

1. Politiques de transition énergétique et d'amélioration de l'habitat

Eléments du diagnostic : l'habitat représente 31 % des consommations d'énergie finale du territoire.

Plateforme de Rénovation Énergétique : « Mon Cap Energie »

Objectif : Accélérer la rénovation énergétique de l'habitat privé (31 % des consommations énergétiques du territoire sont liées à l'habitat)

Descriptif : **Accompagnement des propriétaires de logements privés** de résidences principale, bailleurs ou occupants, en maison individuelle ou en copropriété, dans **leur projet de rénovation énergétique**. Deux fonds d'aides, spécifiques au territoire et uniquement à destination des habitants, permettent également de les inciter à réaliser leur projet de rénovation énergétique : **Le Fond isolation** (25 % d'un montant de travaux plafonné à 10 000 €) et le **Fond Energies Renouvelables** (1 000 €). Mon Cap Energie est animé, pour le compte de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE, par l'ALEC 01.

Résultats obtenus : D'avril 2016 à janvier 2018 : **1 865 personnes conseillées** (accompagnement gratuit 1h par téléphone) – **663 logements rénovés** (144 maisons individuelles et 519 logements en copropriétés) – **6.2 millions d'euros de travaux générés sur la Communauté d'Agglomération**.

Le « **Fonds Energies Renouvelables** » a permis de financer **41 projets** qui ont généré **283 000 € de travaux** et le « **Fonds Isolation** » a permis d'accompagner **320 projets** qui ont généré **3,64 millions d'euros** sur la Communauté d'Agglomération.

2. Politiques de transition énergétique et développement d'une offre de mobilité alternative et accessible

Eléments du diagnostic : les déplacements représentent 44 % des consommations d'énergie finale du territoire.

Voie Verte, 1^{ère} tranche de Jayat à Attignat

Objectif : Améliorer le cadre de vie, diversifier les modes de transports et compléter l'offre touristique (en lien avec les autres voies vélotouristiques de la Région).

Descriptif : Le périmètre de cette voie s'étend dans un premier temps sur les communes de **Jayat, Montrevel, Malafretaz Cras-sur-Reyssouze, Attignat**, avec un tracé qui emprunte pour partie l'ancienne voie ferrée. Les **travaux ont démarré en octobre 2017** et seront **terminés début juin 2018**. Cette voie se prolongera ensuite sur les communes de Viriat et Bourg-en-Bresse, avant d'étudier des prolongements au Nord et à l'Est du territoire.

Résultats obtenus : Ils ne pourront être mesurés qu'une fois la voie opérationnelle. Pour information, des éco compteurs vont être installés sur la voie verte, afin d'enregistrer le nombre d'usagers mode doux journalier.

La Station, agence de mobilité de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE

Objectifs : Valoriser la location du vélo sur le territoire, sensibiliser les usagers à l'utilisation du vélo et aux modes de déplacements actifs.

Descriptif : La Station possède et loue aux usagers une flotte de X Vélo à Assistance Electrique (VAE), X vélos Classiques, X vélos pliables, X vélos d'enfants et X remorques pour enfant.

Par le biais d'actions multiples de sensibilisation et d'animation (marquage vélo, essai VAE...) auprès d'un public varié (entreprises, collègues, institutions...), La Station développe et affine toujours plus son activité et ses actions d'année en année.

Résultats obtenus : **5 173 usagers** se sont rendus à la Station en 2017, **soit + 1 000 usagers** par rapport à 2016, soit **+ 23 % de fréquentation**.

Motif de la visite : **22 % pour la location de vélo, 43 % pour l'achat de titre de transport**, 21 % pour l'information sur le réseau du conseil départemental, 14 % autres (SNCF, location voiture...)

Concernant la location de vélo : les recettes de location de vélo ont augmenté de 111 % par rapport à 2016, soit 8 762 € en 2016 et 18 535 € en 2017. 70 % sont loués pour la courte durée (de 1 jour à 1 semaine) et 30 % pour la longue durée (de 1 mois à 6 mois). 49 % des vélos loués sont des Vélos à Assistance Electrique (VAE) et 38 % des vélos classiques, 13 % vélos pliants, remorques ou vélos enfants.

Mise en œuvre du Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda D'Accessibilité Programmée (Sd'AP)

Objectifs : Poursuivre la mise en accessibilité progressive du réseau de transport public et améliorer les conditions de transport de tous les publics.

Descriptif : la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse a confirmé son engagement de réaliser les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt en élaborant un sd'ap, validé par la préfecture le 26/02/2016. La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse a établi une programmation sur 3 ans (jusqu'en février 2019) en déterminant les points d'arrêt prioritaires au regard de la configuration du réseau. 143 points d'arrêt sont à rendre accessibles, soit environ une cinquantaine de points d'arrêt à rendre accessibles par an, mais également un parc de véhicule roulant à rendre accessible, ainsi qu'une information voyageur accessible et un personnel de conduite formé au handicap.

Les résultats obtenus : sur la période 2016-2017 :

- Au cours de la première année du Sd'AP : 31 points d'arrêt ont été mis en accessibilité ainsi que le pôle bus « Carré Amiot » ;
- Acquisition de véhicules accessibles : 34 bus accessibles sur les 36 bus constituant le parc actuel de véhicules (dont les réserves) ;
- Mise en place d'un nouveau SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageur) venant compléter le niveau de qualité de l'accès à l'information voyageur pour tous (nouvelles fonctionnalités : diffusion d'annonces sonores et visuelles à l'intérieur et à l'extérieur des bus urbains).

3. Plan Climat Energie Territorial et initiatives citoyennes

Financement des initiatives citoyennes

Objectifs : Encourager la transition énergétique en accompagnant financièrement les actions d'initiatives locales.

Descriptif : Suite à l'analyse des dossiers de demande de subventions déposés par des associations locales, la collectivité peut attribuer une aide financière à l'initiative.

Il peut s'agir d'une subvention pour des investissements, des études, de l'assistance juridique, de la communication.

Résultats obtenus : 5 demandes pour la première année 2017, dont 5 projets répondant aux critères « climat » demandés. 4 projets sont en cours d'instruction (soit 25 000€ de demande cumulée de subventions) et 1 projet a été validé :

| Association | Référent | Titre du projet | Aide demandée | Accord |
|--------------------------|------------------|--|--------------------|--------|
| Bresse énergie citoyenne | Bernard SOUILLET | Panneaux photovoltaïques sur toitures communales | 7 000 € pour étude | validé |

4. Alimentation de proximité et circuits courts

Tabl'Overt

Objectif : Sensibiliser le jeune public au lien agriculture et alimentation.

Descriptif : Animations en classe ou à la ferme, directement réalisées par les agriculteurs et financées par la Communauté d'Agglomération sur l'ex Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse en 2017.

Résultats obtenus : 42 animations ayant sensibilisé 1 012 élèves en 2017.

Cantine école : journée complète de sensibilisation

Objectif : Compléter l'offre Tabl'Overt

Descriptif : Intervention Tabl'Overt en classe, produit du producteur à la cantine, temps de sensibilisation avec les parents à la sortie de l'école.

Résultats obtenus : 2 journées en 2017 (sur 5 pour l'année scolaire 2016/2017).

Système d'alimentation local

Objectif : Favoriser l'approvisionnement en produits locaux dans les cantines scolaires.

Descriptif : Animation du dispositif par Terroirs de Saône et Loire sur l'ex Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse et une intercommunalité de Saône et Loire (démarchage, prise de commande, organisation des livraisons).

Résultats obtenus : 2 400 euros de chiffre d'affaire, 3 cantines et 2 producteurs impliqués. Au regard des résultats, cette action sera réorientée pour plus d'efficacité en 2018.

Etik'table

Objectifs : Promouvoir les circuits courts, l'agriculture de proximité et les producteurs locaux.

Descriptif : Le réseau Etik'table, animé par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, regroupe actuellement une centaine de membres : 73 agriculteurs pratiquant la vente directe ainsi que 23 artisans de bouche (bouchers charcutiers traiteurs et boulangers pâtisseries), 3 entreprises agroalimentaires et 3 restaurants ayant une démarche d'approvisionnement local. Les productions sont très diversifiées (plus de 600 références) et l'offre est ainsi très complète.

L'outil majeur du réseau est son site internet (www.etiktable.fr), très bien référencé et de plus en plus visité. **Chaque membre dispose de sa page personnelle** qu'il peut lui-même mettre à jour. Le site renferme aussi de nombreuses informations sur l'alimentation responsable (labels, fruits et légumes de saison...).

L'animation du réseau Etiktable consiste au recrutement de membres, à la promotion, à la communication...

Résultats obtenus : En 2017, le site internet comptabilise 44 000 connexions et 16 nouveaux membres ont intégré le réseau. La promotion du réseau 2017 : présence de producteurs sur des manifestations (equirando, 3 marchés des saveurs nocturnes...), communication dans les réseaux sociaux et un dossier dans le mag de l'agglomération

5. Biodiversité et préservation des paysages

Maintien des haies bocagères

Objectifs : Préserver et valoriser le bocage Bressan

Descriptif : financement de la plantation de haies bocagères pour les particuliers, réalisation par la chambre d'agriculture (CA01) de plans de gestion bocager à destination des agriculteurs.

Résultats obtenus : Plantation de 92 mètres linéaires financée pour 2 particuliers (300 euros). 2 plans de gestion bocagers réalisés par la CA01.

Accompagnement de la Filière bois

Objectif : Développer la filière bois de manière durable

Descriptif : Convention de partenariat avec le centre régional de la propriété forestière (CRPF) afin de réaliser une animation de terrain sur les problématiques de restructuration foncière, de mobilisation de la ressource, d'amélioration de la qualité des peuplements et de la qualité de l'eau.

Résultats obtenus : 70 jours de présence du CRPF sur le territoire, actions réalisées sur 500 ha (chiffre au 26/10/17).

6. Solidarité et cohésion sociale

Service des Points Info Emploi

Objectif : Accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs démarches de recherche d'emploi

Descriptif : Les PIE sont une structure d'accueil de proximité à destination d'un large public en recherche d'emploi. Ils constituent un lieu d'écoute et d'échanges où avec l'appui de professionnels et de bénévoles, les personnes, à partir de leurs statuts variés, partagent leurs connaissances, leurs compétences, leurs réseaux et se soutiennent dans l'objectif d'un retour à l'emploi.

Les missions assurées par l'équipe :

- Animer 9 permanences
- Accueillir, conseiller et orienter les personnes en difficulté d'emploi
- Animer le réseau de bénévoles et des partenaires du territoire
- Et participer aux différentes instances partenariales emploi/insertion du territoire.

Résultats obtenus :

Nombre de personnes accompagnées en 2017 par les Conseillers Réseau Emploi (PIE)

| Sexe | Parcours | |
|--------------|-----------------|-----------------|
| Féminin | 616 | 52,25 % |
| Masculin | 563 | 47,75 % |
| Total | 1 179 | 100,00 % |

Motifs de sortie :

| | Féminin | Masculin | TOTAL |
|---------------------------------------|----------------|-----------------|--------------|
| Sorties Positives* | 231 | 242 | 473 |
| Ruptures ou abandons | 203 | 150 | 353 |
| Demande d'un CV, lettre de motivation | 45 | 55 | 100 |

** Sortie positive : création d'activité, accès à un emploi temporaire ou saisonnier, accès à un contrat aidé, accès à un emploi durable (plus de 6 mois), accès à une formation qualifiante, formation certifiée*

Guichet territorial d'animation des Clauses sociales

Descriptif : Le dispositif des Clauses Sociales contribue à la mobilisation d'un public particulièrement touché par la crise, ayant même parfois cessé de fréquenter le service public de l'emploi afin de leur proposer un emploi dans le cadre d'un parcours en insertion.

En application de l'article 38 de l'ordonnance du 23/07/2015 sur la réforme de l'achat public, le Maître d'Ouvrage fixe dans son marché une clause d'exécution à caractère social permettant l'accès ou le retour à l'emploi des personnes issues des publics prioritaires suivants :

- Demandeurs d'Emploi de Longue Durée ;
- Les allocataires du RSA ;
- Les publics reconnus Travailleurs Handicapés ;
- Les bénéficiaires de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), de l'Allocation d'Insertion (AI), de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de la pension d'invalidité ;
- Les jeunes de moins de 26 ans ;
- Demandeurs d'emploi de plus de 45 ans inscrits à Pôle Emploi ;
- Les personnes prises en charge par les Structures d'Insertion par l'Activité Economique ;
- Les personnes ayant subi une peine privative de liberté ou en suivi judiciaire.

Résultats obtenus : En 2017, 30 entreprises ont permis à 68 personnes de travailler dans le cadre de ce dispositif : 22 000 heures d'insertion ont ainsi été réalisées en 2017 dans les secteurs des Espaces Verts, du Bâtiment et des Travaux Publics.

Depuis 2007, au total : 104 000 heures d'insertion ont été réalisées par 508 salariés et 61 % des bénéficiaires sont en emploi 12 mois après leur premier contrat Clause.

Conclusion et perspectives 2018 :

L'objectif du rapport développement durable est de mettre en avant les actions emblématiques portées en 2017 par la Communauté d'Agglomération. Ces actions sont la continuité des actions portées par les anciennes EPCI et Cap 3B.

L'année 2018 sera consacrée à la poursuite de ces actions, à l'élaboration du projet de territoire et à la validation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). « **Préparer la transition écologique pour un territoire durable** » est l'une des orientations politiques qui structurera le projet de territoire.